





COTE EVASION se réserve le droit de modifier ses conditions Générales de vente à tout moment ; les conditions applicables étant celles en vigueur à la date de la transaction. Seuls les salariés dont les entreprises sont abonnées aux services de COTE EVASION ont accès aux avantages présentés sur les offres de COTE EVASION.

Informations et programmations :

- ➔ Les offres de COTE EVASION sont accessibles grâce à la Carte COTE EVASION. Elles sont diffusées sur le site internet cote-evasion.com et sur différents supports papier (Pocket'Evasion, Affiches ...). Les supports papiers étant ré-édités régulièrement, leurs contenus évoluent en permanence en fonction des accords conclus entre COTE EVASION et ses partenaires. Il est donc vivement conseillé de vérifier la validité des offres sur le site internet (Cote-evasion.com) qui est mis à jour régulièrement (nouveautés, promotions, suppression de partenaires, mises à jour d'offres ...).
- ➔ COTE EVASION n'agit qu'en qualité d'intermédiaire entre les adhérents de COTE EVASION d'une part, et les différents prestataires d'autre part. Les informations concernant les produits accessibles grâce à la Carte COTE EVASION ne sont donc pas contractuelles et COTE EVASION ne peut être tenu pour responsable des modifications faites par ses partenaires et des éventuelles erreurs pouvant survenir dans la mise en œuvre de la communication.
- ➔ Pour obtenir plus de renseignements sur une offre, les adhérents peuvent consulter le site internet du partenaire concerné ou le contacter directement par téléphone ou mail (lien web, coordonnées et code partenaire disponibles sur cote-evasion.com).
- ➔ Les offres COTE EVASION sont accessibles sous réserve de disponibilité et sont soumises aux conditions de vente des partenaires de COTE EVASION. Elles sont susceptibles de modifications sous leur seule responsabilité. Les remises accordées par les différents partenaires de COTE EVASION varient selon les prestations et sont propres à chaque offre. Elles sont applicables sur les tarifs publics sauf mentions spéciales et hors certaines prestations, en fonction des conditions de vente de chaque partenaire (ex : hors promotions et offres spéciales, hors frais de dossier, hors taxes d'aéroport etc...). Certains tarifs Collectivités ou promotions spécifiques peuvent être soumis à des conditions de validité liées à des stocks alloués expressément à ces offres. Les conditions de vente propres à chaque offre sont à demander directement auprès des partenaires de COTE EVASION.
- ➔ La Carte COTE EVASION est valable pour la **famille** de chaque adhérent COTE EVASION (sauf mentions spéciales). Le conjoint et les enfants de chaque adhérent peuvent donc profiter des avantages de COTE EVASION. Certains partenaires de COTE EVASION peuvent demander un justificatif d'identité familiale (livret de famille, carte d'identité ...)
- ➔ La Carte COTE EVASION a une durée de validité limitée. Elle expire à la date indiquée au dos de la carte. Passée cette date, le site internet cote-evasion.com ne sera plus accessible et les partenaires de COTE EVASION n'accorderont plus les remises convenues.
- ➔ Les photos et visuels présentés sur les différents supports de communication de COTE EVASION ne sont pas contractuels.

Commandes / Réservations

- ➔ Pour bénéficier des avantages COTE EVASION et confirmer une réservation, il faut impérativement s'adresser aux partenaires de COTE EVASION et respecter les procédures mentionnées sur chaque offre :

	<p>Présentation directe de la carte COTE EVASION en caisses des partenaires concernés</p>
	<p>Réservation par téléphone auprès du partenaire de COTE EVASION</p>
	<p>Réservation par internet auprès du partenaire de COTE EVASION</p>
	<p>Réservation par mail auprès du partenaire de COTE EVASION</p>

- ➔ Afin d'être reconnu en tant que membre de COTE EVASION et ainsi obtenir les remises annoncées, il faut impérativement contacter les partenaires de COTE EVASION aux coordonnées indiquées sur les offres de COTE EVASION. (téléphone, mail, web ...)
- ➔ **Aucune remise ne peut être attribuée rétroactivement.** Pour obtenir les avantages annoncés, il faut impérativement préciser que vous êtes membre de COTE EVASION et communiquer le **Code Partenaire** (mentionné sur les offres COTE EVASION) et /ou présenter votre Carte COTE EVASION **AVANT** de confirmer votre réservation.
- ➔ Pour valider les réservations, il faut impérativement suivre les indications apportées par les partenaires de COTE EVASION (validation de bon de commande, modalités de règlement...).
- ➔ En cas de litige lié au non respect des accords conclus avec les partenaires de COTE EVASION, COTE EVASION s'engage à fournir au demandeur les documents nécessaires pour tout recours amiable ou judiciaire. La responsabilité de COTE EVASION ne pourra jamais être retenue en cas de non respect des accords conclus avec les fournisseurs.
- ➔ En cas de cessation d'activité des partenaires de COTE EVASION pour quelque raison que ce soit y compris en cas de force majeure, de fusion, d'acquisition ou de rachat de quelque sorte que ce soit, la responsabilité de COTE EVASION ne pourrait être engagée.